



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E153205

VALABLE JUSQU'AU 28/01/2026

ÉDITÉ LE

29/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/04/2015

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 20/12/2024  
2 000

Raison sociale : RESTOR'TOIT

5 LA BICHONNAIS  
35470 BAIN-DE-BRETAGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 811 259 084 00028

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 500400300164

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C63028B8632000/003 158622/31

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C63028B8632000/003 158622/31

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Téléphone : 06 31 63 82 73

Portable : 06 31 63 82 73

Fax :

Site Internet :

E-mail : restortoit@gmail.com

Responsabilité légale :

BARROCHE JULIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité       | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------|----------------------|
| 3132 | Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE | 17/12/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                         | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                 | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                               | 01/01/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                     | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.